

Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10708 - VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Le PM exhorte le public à être prudent et vigilant en cette période de fortes pluies



Page 3

Rencontre entre le Directeur régional de l'OIM et Maneesh Gobin



Page 3

Ligue Des Champions



Lens tombe pour la première fois en Europe

Page 8



Qualification du Bayern Munich pour les huitièmes, après sa victoire 2-1 face à Galatasaray, avec un doublé de Kane

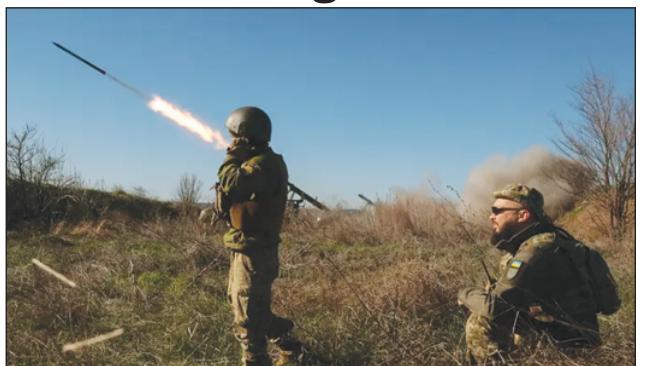
Page 7

Climat : 2023 s'annonce comme l'année la plus chaude de l'histoire



Page 4

Guerre en Ukraine, jour 623 : Zelensky salue la décision de l'UE, responsable russe tué à Lougansk



Page 4

Bygmalion, Bismuth, financement libyen : où en sont les affaires concernant Nicolas Sarkozy ?



Page 5

A la télé aujourd'hui



06.01 L'empire du Mensonge
07.15 Top 100 Famous Actresses
08.01 Seal Team
09.30 Le Chemin Du Destin
10.00 Tele: Amour Secret
10.29 The Gardener's Daughter
10.52 Tele: Marimar

11.15 Queen of flow
12.00 Le Journal
13.50 L'empire du Mensonge
15.00 Samachar
15.20 Sayings Radha Krishna
17.30 The Gardener's Daughter
17.45 info en langue des signes
18.00 Live: Samachar
18.32 Wagle Ki Duniya
18.56 Mere Dad Ki Dulhan
19.30 Le Journal



06.24 Nos aines
07.04 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur
07.35 Fam Model
08.00 Tous Egaux
09.00 Radio Vision
10.37 Klass Kreol ek le Bocage
11.00 Come Let's Dance
12.05 Nu Rasinn

13.03 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur
14.28 Itinerer moris
14.52 Aktiv
16.43 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur
16.54 En Forme
18.37 Tele: Amour Secret
19.03 Live: Zournal Kreol
19.23 Le Mag De L'emploi
20.37 Priorite Sante
21.05 Paroles Agricoles
21.37 Radio vision
22.32 Mots & Ecrits



07.00 Serial: Chacha Bhatija
07.18 The Robot Boy
08.21 Hindi Sahitya
09.24 Vaad Vivaad
09.55 Kundali Bhagya
09.44 Gyan Vigyan
11.23 Radha Krishna
12.00 Sasti Dulhan Mahenga Dulha
15.00 Samachar

15.15 Sayings Radha Krishna
15.55 jijaji chhat par hain
16.00 Agniphera
17.23 Radha Krishna
18.00 Live: Samachar
18.25 Sayings Radha Krishna
18.56 Bhojpuri Dhamaka
19.26 Prakriti ki god mein
19.52 Chikitsa aur Swasthya
20.19 Mere Sanam
23.15 Yeh teri galiyan



06.00 Smoothie Mania
06.04 Eco At Africa
07.03 Africa 54
07.29 In Good Shape
07.55 Cuisine sauvage
09.21 Washington forum
10.32 The dictatorship of happiness
11.23 Smoothie Mania
11.53 The 77 Percent
12.56 In Good Shape

14.00 Tomorrow Today
15.11 Hi Opie!
15.06 Wonder Grove
15.44 Superhero Kindergarten
16.09 D.Anime: Gon
16.14 D.Anime: Gon
16.55 Recipes for Kids
16.57 Sand tales
17.17 World Capitals
18.03 Smoothie Mania
19.21 Student Support Programme
20.30 News
23.26 Coding Art



11.25 Sayings Radha Krishna
11.57 Anupamaa
14.25 Zindagi Mere Ghar Aana
14.57 Bade acche lagte hai 2
15.25 Film
17.55 Live: Samachar

18.27 Kundali Bhagya
18.56 Udaariyaan
19.24 Kuch Rang Pyar Ke Aise Bhi
19.52 Radha Krishna
19.54 Sasural Simar Ka 2
20.27 Radha Krishna
20.52 Anupamaa
21.29 Mere Sai
21.53 Radha Krishna
21.59 Kismat Ki Lakiron Se
22.30 Kabhi Kabhie Lttefaq Sey
23.28 Film

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Cinéma

"La passion de Dodin Bouffant": le film qui représentera la France aux Oscars 2024

Déjà récompensé en mai à Cannes, ce drame historique avec Juliette Binoche et Benoît Magimel a été sélectionné pour représenter la France aux Oscars. Il est sorti mercredi au cinéma.

La Passion de Dodin Bouffant, film l'hommage à la gastronomie française et à l'esprit français choisi pour représenter la France aux Oscars et récompensé pour sa mise en scène au Festival de Cannes, est sorti mercredi en salles.

Réalisé par Tran Anh Hung (L'Odeur de la papaye verte), cette adaptation d'un roman suisse suit le duo formé à la fin du XIXe siècle par le gastronome Dodin Bouffant (Benoît Magimel) et la cuisinière Eugénie (Juliette Binoche), unis par une complicité personnelle et culinaire.

Le festin de Pierre

La Passion de Dodin Bouffant fait la part belle à des festins gargantuesques, dont la préparation occupe une large place à l'image. Pour rendre l'ensemble crédible, le réalisateur a sollicité une des plus célèbres toques françaises, Pierre Gagnaire. Le chef fait aussi une apparition dans le film.

"Le plus important, c'était que ce soit crédible et que ce soit mangeable", explique le chef multi-étoilé au Michelin. "J'avais écrit un menu, mais quand je l'ai montré à Pierre, il m'a dit que certaines choses n'allait pas et on l'a refait ensemble", renchérit Tran Anh Hung, qui a aussi fait appel à l'historien de la gastronomie Patrick Rambour.

Grenouilles et ortolans

Puis Pierre Gagnaire a cuisiné pour Tran Anh Hung dans sa cuisine pendant cinq jours: "J'ai pu voir quels plats étaient intéressants, comment les filmer pour le film. Ça nous a permis de nouer notre relation. Sur le plateau, un collaborateur de Pierre a ensuite suivi le tournage pour respecter l'esprit qu'il voulait pour tous les plats."

Dans le film, les mets défilent pendant 2h30. "Le plus dur était d'être au tempo du film. Le temps d'un film n'est pas le temps d'un restaurant", note Pierre Gagnaire, qui a adapté certaines recettes du XIXe siècle à notre époque: "Il fallait cuisiner des choses que nous pouvions faire", insiste-t-il, avant d'ajouter:



"Les ortolans, par exemple, on n'a plus le droit de les cuisiner. Il faut les protéger. J'ai aussi déconseillé à Hung de prendre des grenouilles: quand vous ouvrez un sac de grenouilles, elles risquent de se répandre sur le plateau! Je lui ai évité un désastre industriel et un dépassement de budget!"

Une autre question s'est posée: comment rendre appétissants les mets à l'image. "Il faut simplement le faire", répond Tran Anh Hung. "La matière parle d'elle-même: si on voit que les personnages ont de l'amour, du respect, de la joie pour ce qu'ils manipulent, ça vient naturellement. Je n'ai fait aucun effort pour ça."

"Une source pure de plaisir"

À Cannes, La Passion de Dodin Bouffant a séduit la critique par son propos qui compare l'art culinaire au sexe. Dans une scène qui a marqué les esprits, Tran Anh Hung effectue un raccord entre une poire pochée et les fesses de Juliette Binoche pour "installer l'idée que la nourriture et la sensualité sont la même chose":

"La nourriture est quelque chose de tellement intime. C'est quelque chose qu'on met dans la bouche", détaille le réalisateur. "La nourriture est une source pure de plaisir."

Une idée qui a séduit Juliette Binoche: "Le film parle bien plus que d'art culinaire. S'il ne parlait que ça, il n'aurait pas la même force. L'histoire d'amour entre mon personnage et celui joué par Benoît prend sens avec et à travers la cuisine."

Son personnage maintient tout au long du récit sa liberté tout en étant cantonné à cette cuisine: "J'ai trouvé ça très beau", poursuit l'actrice. "Elle décide de rester dans la cuisine là où elle excelle, là où elle a sa passion et son lieu de création. C'est un lieu de servitude où elle trouve aussi sa liberté. C'est contradictoire."

"Refléter l'esprit français"

Au-delà de l'art culinaire français,

Benoît Magimel, le cinéma chevillé au corps

A 49 ans, il a déjà plus de trente ans de carrière derrière lui. Depuis « La vie est un long fleuve tranquille », Benoît Magimel a beaucoup tourné, notamment avec des cinéastes exigeants, qui louent son inventivité et la profondeur de ses interprétations. Grand admirateur de Jean Gabin ou de Lino Ventura, il est à l'affiche de « La Passion de Dodin Bouffant », qui représentera la France aux Oscars.

Pas banal, le destin de La Passion de Dodin Bouffant, prix surprise à Cannes pour la meilleure mise en scène et film sélectionné pour représenter la France aux Oscars 2024. Avant de partir en orbite planétaire, cet hommage à la gastronomie française,

léché comme une nature morte de Chardin, a failli rester dans les cartons. Financements introuvables, manque d'appétit des producteurs pour Dodin, gourmet monomaniaque né dans un roman de Marcel Rouff en 1920, comédien difficile à trouver...

« Le chemin a été long et dur », souligne Trân Anh Hùng. Parti dans une imprévue tournée promotionnelle en Californie, le réalisateur français d'origine vietnamienne raconte son combat de six ans pour donner corps à ce bourgeois de la fin du XIXe siècle amoureux de bonne chère et de la chair de sa cuisinière. Il a fini par cibler Benoît Magimel : ancien jeune premier, 49 ans, silhouette enveloppée,

La Passion de Dodin-Bouffant se présente aussi comme une ode aux petits plaisirs de la vie. "Le film ne parle pas des malheurs du monde. C'est une ode à l'humanité, une ode à la nature, une ode à des beaux sentiments", s'enthousiasme Pierre Gagnaire. "Ce qui est important, quand je fais un film, c'est de laisser une œuvre d'art. Je ne suis pas un politicien. Je ne règle pas les problèmes du monde", poursuit Tran Anh Hung. "Les malheurs du monde passeront, la beauté de l'esprit humain restera."

"Avec ce film, j'ai voulu refléter l'esprit français. Ce n'est absolument pas un crime. C'est simplement un hommage à mon pays d'accueil", insiste le metteur en scène, qui dit s'être aussi inspiré du cinéma japonais pour imaginer La Passion de Dodin Bouffant.

"Ce qui est beau dans l'esprit français, c'est l'esprit de mesure", poursuit le réalisateur. "Les Français ne sont pas exubérants. Ils sont dans une forme d'inspiration et de calcul pour maintenir les choses à une certaine mesure où il y a une forme d'élegance d'esprit extraordinaire. C'est ce que j'essaye de refléter dans le film."

"Tenir le pari" des Oscars

Une démarche qui a pu lui valoir des critiques après l'annonce de sa sélection pour représenter la France à l'Oscar du meilleur film international. Télérama avait notamment déploré "un choix 'made in France' un peu indigeste" dans un article qui rebaptisait le film Anatomie d'un pot-au-feu. Des réactions qui ont étonné Tran Anh Hung.

"Je n'ai pas compris cette violence", avait-il réagi dans Première: "Personne n'est venu remettre en cause la décision du jury du Festival de Cannes de décerner la Palme d'or au film de Justine Triet et c'est parfaitement normal. Pourquoi faudrait-il aujourd'hui remettre en cause celle du comité qui désigne le représentant français des Oscars?"

Les 14 finalistes pour les Oscars seront annoncés le 21 décembre prochain. En attendant, l'équipe du film se rend aux Etats-Unis pour faire campagne. Il fait déjà sensation: "Quand on a projeté le film à l'étranger, ils étaient émerveillés de savoir qu'on avait créé un récipient spécial pour cuisiner le turbo", s'amuse Tran Anh Hung.

réputé pour ses excès, ses tourments et son agilité à se glisser dans les rôles les plus étonnantes. Benoît Magimel, qui a souvent déclaré qu'il « adore manger », avec une prédilection pour la cuisine française... « Il avait l'âge idéal, corporellement, il était parfait, explique Trân Anh Hùng, et il dégage une grande humanité, très cohérente avec le rôle. »

Le réalisateur, dont le premier film, L'Odeur de la papaye verte, en 1993, avait été remarqué, avait déjà engagé Juliette Binoche dans le rôle de la gouvernante, ainsi que le chef Pierre Gagnaire, comme conseiller scientifique et acteur pendant quelques minutes.

Le Premier ministre exhorte le public à être prudent et vigilant en cette période de fortes pluies

Le Premier ministre, Pravind Kumar Jugnauth, a été informé mercredi au siège du Centre national de réduction et de gestion des risques de catastrophe (NDR-RMC) à Port-Louis, par le Commandement national des opérations d'urgence, suite à un avertissement de pluie torrentielle émis par le Service météorologique de Maurice. Prestations de service.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le Premier ministre a indiqué que les services météorologiques ont émis mercredi à 14h30 un avertissement de pluie torrentielle pour Maurice. Ce bulletin, a-t-il affirmé, fait suite aux fortes pluies accompagnées d'orages qui ont touché plusieurs régions du pays, notamment le Sud, le Sud-Est et aussi le Plateau Central.

Il a en outre indiqué que selon les statistiques recueillies par les services météorologiques mauriciens, sur une période de quatre heures, quelque 123 millimètres (mm) de précipitations ont été enregistrés à Saint-Félix, tandis qu'au cours des dernières 24 heures, 204,2 mm et 156,8 mm de précipitations ont été enregistrés respectivement dans les régions de Plaisance et Riche en Eau.

"Nous continuons d'être sous l'influence



de masses nuageuses actives qui provoqueront de fortes pluies et des orages dans un avenir prévisible, selon les services météorologiques", a souligné le PM.

Le Premier ministre a souligné que au fur et à mesure que le changement climatique se produit, nous sommes de plus en plus exposés au risque de tels phénomènes qui, en fait, se produisent partout dans le monde. La principale préoccupation du gouvernement, a-t-il souligné, est d'assurer la sécurité de tous les citoyens et, c'est dans

ce contexte que nos services d'urgence, notamment la Police mauricienne, la Garde côtière nationale, les Services d'incendie de Maurice et les services Ambulanciers, sont mobilisés.

À ce jour, les secours ont réalisé plus d'une centaine d'interventions et resteront en état d'alerte aussi longtemps que cela sera nécessaire jusqu'à l'amélioration de la situation, a rassuré Pravind Jugnauth.

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, le Premier ministre a informé que le

ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, en collaboration avec la police mauricienne, faisait le nécessaire pour garantir que les étudiants qui se présentent aux examens internationaux de Cambridge puissent le faire dans un délai raisonnable.

Compte tenu des conditions climatiques difficiles qui touchent actuellement notre pays, le Premier ministre a appelé les usagers de la route à la prudence et à accroître leur vigilance. "Quittez votre domicile uniquement lorsque cela est nécessaire et soyez prudents lorsque vous entrez dans des installations électriques en cette période festive de Divali", a-t-il exhorté.

Enfin, le Premier ministre a réitéré que le gouvernement continuera de veiller à ce que les services d'urgence surveillent de près la situation actuelle, se préparent à toute circonstance imprévue et interviennent partout où cela est nécessaire.

À ce propos, il a appelé la population à coopérer avec les autorités afin que chacun reste en sécurité et à faciliter le travail des services d'urgence sur place, ajoutant qu'au vu de l'évolution des conditions météorologiques, le public sera informé en conséquence.

Le directeur régional de l'Organisation internationale pour les migrations rencontre le ministre Gobin

L'Attorney General, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Maneesh Gobin, a reçu dans son bureau à Port-Louis, le directeur régional (pour l'Afrique australe) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Ashraf El Nour.

Dans une déclaration, ce dernier a souligné que la rencontre avec le ministre Gobin a été cordiale et faisait suite aux discussions tenues en marge de la récente signature et lancement du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2024-2028. Il a observé que le Cadre se concentre sur la prospérité, les personnes et le climat, qui sont des questions pertinentes pour la planification économique et nationale de Maurice.

Le directeur régional de l'OIM a souligné que les questions discutées incluaient également les contributions que l'OIM peut apporter pour faire progresser la mise en œuvre du Cadre et la valeur ajoutée qu'il pourrait apporter. À ce titre, les questions liées à : la migration de la main-d'œuvre et la diversification, qui sont essentielles à la durabilité du modèle économique réussi de Maurice ; lutter contre la traite des êtres humains et les défis qui y sont liés ; ainsi que la migration et la sécurité maritime étaient à l'ordre du jour.

En outre, il a souligné que Maurice faisait de son mieux pour soutenir la réhabilitation des victimes de la traite des êtres humains, en plus de sensibiliser l'opinion publique à ce problème. Il a rappelé que l'un des rôles de l'OIM est de soutenir le



leadership du gouvernement mauricien sur ce plan.

Ashraf El Nour a, par ailleurs, souligné

l'importance d'intégrer, dans ce plan, les questions liées au sauvetage des migrants en mer et à la traite des êtres humains, entre autres.

Le SG adjoint et coordonnateur spécial des Nations Unies discute de la violence sexuelle avec le ministre des AE

Le Secrétaire Général adjoint et Coordonnateur spécial des Nations Unies pour l'amélioration de la stratégie des Nations Unies face à l'exploitation et aux abus sexuels, Christian F. Saunders, a rendu une visite de courtoisie, mercredi, à l'Attorney General et ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Maneesh Gobin, à Port-Louis.

Il était accompagné d'une délégation comprenant la Coordonnatrice résidente des Nations Unies à Maurice et aux Seychelles, Mme Lisa Simrique Singh ; la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour Maurice et les Seychelles, Mme Amanda Serumaga ; et la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Maurice, Dr Anne Marie Ancia.

Dans une déclaration, Christian Saunders a déclaré que l'objectif principal de sa mission à Maurice était de participer à l'atelier de l'équipe de pays des Nations

Unies sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. "L'atelier de formation et de stratégie d'une semaine qui se tiendra à Maurice vise à fournir des mesures d'éducation et de prévention contre le problème alarmant de l'exploitation sexuelle afin d'assurer la sécurité de la population", a-t-il ajouté.

Le Coordonnateur spécial a également parlé de son travail visant à soutenir les programmes des Nations Unies et les partenaires locaux dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la stratégie du Secrétaire général des Nations Unies pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels. Il a souligné que l'exploitation sexuelle était un problème omniprésent dans toutes les sociétés et qu'il fallait la combattre.

En outre, le Secrétaire Général adjoint a discuté diverses questions avec Maneesh Gobin, en mettant particulièrement l'accent sur la violence sexuelle résultant de facteurs tels que l'inégalité entre les sexes, l'État de droit, les déséquilibres de pouvoir et



le manque d'opportunités socio-économiques, en particulier pour les femmes.

Parlant de la prévalence du harcèlement sexuel qu'il considère présent partout, Christian Saunders a souligné l'importance de mettre en place les mesures préventives

nécessaires et de fournir une formation adéquate. Il a souligné la nécessité de donner aux victimes et aux survivants les moyens de se manifester et de signaler de tels incidents, car les auteurs, a-t-il dit, ont tendance à être des délinquants en série qui poursuivront leurs actes s'ils ne sont pas arrêtés.

Climat : 2023 s'annonce comme l'année la plus chaude de l'histoire

Les températures moyennes mondiales enregistrées pendant les trois mois de l'été (juin-juillet-août) ont été les plus élevées jamais mesurées, annonce ce mercredi 6 septembre 2023 Copernicus. D'après l'observatoire européen, 2023 s'annonce déjà comme l'année la plus chaude de l'Histoire.

« L'effondrement climatique a commencé », a déploré António Guterres. A l'annonce du record mondial de température enregistré cet été dans l'hémisphère nord, le secrétaire général de l'ONU, n'a pas tardé à réagir.

« Notre climat implose plus vite que nous ne pouvons y faire face, avec des phénomènes météorologiques extrêmes qui frappent tous les coins de la planète », a-t-il ajouté.

A l'origine de cette nouvelle mise en garde du patron de l'ONU, selon Copernicus, la saison juin-juillet-août (JJA) 2023 a été de loin la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, avec une température moyenne de 16,77° C, soit 0,66° C de plus que la moyenne. L'année 2023 pourrait être la plus chaude de l'Histoire, précise l'observatoire européen.

Des records de chaleur en cascade

Selon Samantha Burgess, directrice adjointe du Copernicus, les records mondiaux de température continuent en effet de tomber en 2023, avec le mois d'août le plus chaud après les mois de juillet et juin les plus chauds, menant à l'été boréal le plus chaud dans notre registre de données remontant à 1940.

« Compte tenu de la chaleur en excès à la surface des océans, il est probable que 2023 sera l'année la plus chaude [...] que



l'humanité ait connue», a confirmé la spécialiste auprès de l'AFP.

Guerre en Ukraine, jour 623 : Zelensky salue la décision de l'UE, responsable russe tué à Lougansk

La Commission européenne a recommandé mercredi 8 novembre l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE avec l'Ukraine, comme l'a annoncé hier la présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen. Les ministres des affaires étrangères du G7, réunis à Tokyo, ont affirmé que le groupe allait rester « uni » dans son « soutien ferme » à l'Ukraine.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a salué mercredi 8 novembre « la bonne » décision de la Commission européenne, qui vient de recommander l'ouverture de négociations d'adhésion à l'Union européenne pour l'Ukraine, confronté depuis février 2022 à l'invasion russe.

« Notre État doit être dans l'UE. Les Ukrainiens le méritent », a estimé Volodymyr Zelensky dans une vidéo publiée sur Telegram. Son premier ministre Denys Chmygal s'est pour sa part engagé à faire de l'Ukraine un membre « égal » et « fort » de l'UE.

La Commission européenne recommande l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE avec l'Ukraine et la Moldavie, et l'octroi du statut de candidat à la Géorgie, a annoncé mercredi la présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen.

Volodymyr Zelensky a également salué la « déclaration forte » du G7 sur le soutien à son pays, alors que Kiev redoute que la lassitude ne gagne progressivement ses alliés.

« J'ai salué la déclaration forte faite aujourd'hui par les ministres des affaires étrangères du G7, qui ont réaffirmé leur soutien indéfectible à l'Ukraine, même dans le contexte d'autres événements mondiaux », a-t-il remercié, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre japonais Fumio Kishida, dans un message posté sur X (anciennement Twitter).

Les services de renseignement militaire ukrainien ont revendiqué mercredi l'élimination de Mikhaïl Filimonenko, un responsable russe en zone occupée, tué dans l'explosion de sa voiture à Lougansk (Est).



« L'opération spéciale en vue de la liquidation du bourreau Filimonenko a été réalisée conjointement avec des représentants du mouvement de résistance » ukrainien dans cette zone, a affirmé sur Telegram ce département intégré au ministère de la Défense.

Le gouvernement slovaque a décidé mercredi de bloquer une importante livraison d'armes en Ukraine, qui avait été programmée par l'exécutif précédent, conformément aux engagements du nouveau premier ministre Robert Fico.

« Le gouvernement n'approuve pas la proposition de don d'équipement militaire à l'Ukraine » d'une valeur de plus de 40 millions d'euros, est-il indiqué sur son site officiel. Le nouveau gouvernement de coalition dirigé par Robert Fico inclut un parti d'extrême droite prorusse.

La Russie a ajouté mercredi un juge de la Cour pénale internationale (CPI), le Costaricain Sergio Gerardo Ugaldo Godinez, sur sa liste de personnes recherchées, sans pour autant en préciser le motif.

« Recherché dans le cadre d'une enquête pénale », a indiqué le ministère de l'intérieur dans sa base de données des personnes recherchées. La CPI a émis au printemps un mandat d'arrêt visant le président russe Vladimir Poutine pour son rôle dans la déportation d'enfants en Ukraine.

Bien que la Russie ne soit pas membre de la CPI, Vladimir Poutine est en conséquence gêné dans ses déplacements internationaux par cette menace d'arrestation. Ainsi, il n'est pas allé au sommet des Brics en Afrique du Sud en août dernier, ni au sommet du G20 en Inde en septembre.

Les ministres des affaires étrangères du G7, réunis à Tokyo, ont assuré mercredi que le groupe allait rester « uni » dans son « soutien ferme » à l'Ukraine face à l'invasion russe, « même dans la situation internationale actuelle », une référence implicite au conflit Israël-Hamas.

Ils ont aussi assuré qu'ils allaient continuer d'imposer ensemble des « sanctions sévères » à Moscou, accélérer les efforts de reconstruction de l'Ukraine sur « le moyen et long termes » et continuer « d'œuvrer à un processus de paix », selon un communiqué du ministère japonais des affaires étrangères.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a assuré mardi que son pays ferait « partie de l'Union Européenne » (UE), à la veille de la publication d'un rapport sur l'état des progrès réalisés par l'Ukraine, qui a le statut de candidat.

« Demain est un jour important », a-t-il déclaré dans son adresse quotidienne à la nation, qualifiant d'*« historique »* le rapport à venir. L'exécutif européen doit rendre un rapport mercredi sur l'état des progrès réalisés par l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, et se prononcer sur l'ouverture ou non de négociations d'adhésion, avant que les 27 ne se saisissent de la question lors d'un sommet à Bruxelles à la mi-décembre.

Le gouvernement va réabonder de 200 millions d'euros le fonds de soutien de la France à Kiev, pour permettre à l'armée ukrainienne de poursuivre ses achats d'équipements français, a annoncé mardi le ministre des armées, Sébastien Lecornu, devant l'Assemblée nationale.

Cette rallonge s'inscrit dans le cadre de l'examen prévu mercredi dans l'hémicycle du projet de loi de finances dit de « fin de gestion » pour 2023, a précisé le ministre. Il s'agit d'un texte permettant des ajustements de crédits pour l'exercice budgétaire en cours.

États-Unis : l'Ohio va inscrire le droit à l'avortement dans sa Constitution

Les électeurs de l'Ohio, un État républicain, ont approuvé mardi un amendement constitutionnel visant à protéger le droit à l'avortement et à la contraception. Il s'agit d'une victoire pour le camp progressiste à un an de la présidentielle 2024.

L'État américain de l'Ohio a approuvé, mardi 7 novembre, l'inscription du droit à l'avortement dans sa Constitution, selon les projections de médias américains, accordant une victoire retentissante aux défenseurs de l'IVG et aux démocrates du président Joe Biden un an avant la présidentielle.

Signe de l'importance de cette question qui pèsera lourd pendant la campagne en 2024, au Kentucky, État conservateur voisin, le gouverneur démocrate Andy

Beshear est parallèlement parvenu à se faire réélire mardi après avoir fait du droit à l'IVG un cheval de bataille, selon les mêmes sources. Dans l'Ohio, le "oui" à l'amendement constitutionnel en faveur de l'avortement l'emporte avec 55 % des voix, selon une projection du New York Times.

Une explosion de joie a accueilli la nouvelle lors d'un rassemblement de la coalition proavortement à Columbus, la capitale de cet État du Midwest contrôlé par les républicains. « Je n'ai pas les mots pour exprimer ce que je ressens », a dit à l'AFP, visiblement ému, Summer McLain, 27 ans, qui a milité sans relâche ces derniers mois.

La coalition antiavortement Protect Women Ohio a au contraire dit au nom de ses membres avoir le "cœur brisé" par les

résultats.

L'Ohio vient s'ajouter aux États, progressistes comme conservateurs, qui ont systématiquement voté pour les pro-IVG lors de scrutins sur l'avortement, à la grande surprise des républicains, après le revirement de la Cour suprême sur le sujet l'an dernier.

"Gagner l'an prochain"

Ce scrutin test a été suivi de très près à travers le pays, car il permet de jauger la tendance chez les électeurs à un an de la présidentielle. Le président Biden, candidat à sa réélection – en mauvaise posture dans les sondages –, ne s'y est pas trompé, s'empressant de saluer les résultats et profitant de l'occasion pour exhorter aux dons. « À travers le pays ce soir, la démocratie a gagné et les trumpistes ont perdu. Les

électeurs élisent. Les sondages non. Maintenant, tous ensemble pour gagner l'an prochain », a-t-il écrit sur X.

Depuis que la Cour suprême a cassé à l'été 2022 l'arrêt qui garantissait le droit fédéral des Américaines à interrompre leur grossesse, la question du droit à l'avortement est revenue aux États. Plusieurs d'entre eux l'ont restreint ou interdit, d'autres l'ont renforcé. Le sujet mobilise fortement les Américains. Et même chez ceux ne s'identifiant pas comme progressistes, certains ont jugé trop radicales les interdictions décidées par plusieurs États.

Les défenseurs de l'avortement ont réussi à rassembler des centaines de milliers de signatures pour soumettre à la population un amendement constitutionnel consacrant le droit à l'IVG.

Bygmalion, Bismuth, financement libyen : où en sont les affaires concernant Nicolas Sarkozy ?

L'ancien président de la République, condamné dans le dossier Bygmalion à un an d'emprisonnement ferme en première instance, comparaît mercredi devant la cour d'appel de Paris.

Le procès en appel de Nicolas Sarkozy et neuf autres prévenus dans le dossier Bygmalion, sur le financement présumé illégal de la campagne présidentielle perdue de 2012, s'ouvre mercredi 8 novembre à Paris. L'ex-chef de l'Etat a fait appel de sa condamnation à un an d'emprisonnement ferme pour dépassement du plafond des dépenses électorales, prononcée en septembre 2021 par le tribunal correctionnel. Ce n'est pas le seul rendez-vous judiciaire pour M. Sarkozy, qui a été mis en examen vendredi 6 octobre pour « recel de subornation de témoin » et « participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre l'infraction d'escroquerie au jugement en bande organisée », dans le cadre de l'enquête sur la rétractation des déclarations de l'homme d'affaires Ziad Takieddine. L'ancien président avait également appris en août qu'il serait jugé en 2025 dans le cadre des soupçons de financement libyen de sa campagne de 2007. Ces dernières années, l'ex-homme fort de la droite a été cité à divers titres dans plusieurs affaires politico-financières.

La cour d'appel de Paris a confirmé, dans une décision rendue mercredi 17 mai, la condamnation de l'ancien président de la République à trois ans de prison, dont un ferme, pour corruption et trafic d'influence. La cour d'appel a aussi prononcé une interdiction des droits civiques de trois ans, ce qui le rend inéligible. Il avait été condamné à la même peine en 2021.

Dès l'annonce de la décision, les conseils de M. Sarkozy ont annoncé qu'il allait se pourvoir en cassation. La justice lui reproche d'avoir tenté d'obtenir d'un magistrat à la Cour de cassation, Gilbert Azibert, des informations secrètes issues d'une autre affaire le concernant (le dossier Bettencourt).

En échange, Nicolas Sarkozy aurait promis d'intervenir en faveur du magistrat pour qu'il obtienne un poste de prestige à Monaco. L'accusation se fonde sur des écoutes téléphoniques de conversations entre Nicolas Sarkozy et son avocat, Thierry Herzog, sur une ligne officieuse – deux téléphones prépayés achetés sous le nom de « Paul Bismuth ».

Nicolas Sarkozy a été condamné à un an de prison ferme le 30 septembre 2021 par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir dépassé le plafond de dépenses électorales.

L'ancien président avait comparu du 20 mai au 22 juin 2021 pour des soupçons de financement illégal de sa campagne en 2012, mais ne s'est présenté devant le tribunal que lors d'une seule journée d'audi-



ence. Aux côtés de M. Sarkozy, les treize autres accusés avaient été tous reconnus coupables de « complicité de financement illégal de campagne électorale ».

Bastien Millot, coprésident du groupe Bygmalion et ami de Jean-François Copé, avait été condamné à trois ans de prison ferme, dont 18 mois avec sursis, et 100 000 euros d'amende. Franck Attal, Sébastien Borivent et Guy Alvès, trois anciens cadres de Bygmalion et de sa filiale Event & Cie également poursuivis, avaient été condamnés à deux ans de prison, dont une partie avec sursis, et 100 000 euros d'amende.

L'enquête et le procès en première instance ont mis à jour le système de fausses factures et de fausses conventions liant l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et l'agence de communication Bygmalion, chargée d'organiser les meetings nombreux de la campagne éclair de M. Sarkozy en 2012, afin de masquer le dépassement massif du plafond légal des dépenses électorales autorisées par la loi. L'ancien président a, en effet, été informé dès le 7 mars 2012, par une note d'alerte, du risque de dépassement du plafond autorisé, qu'il a ignorée et a choisi, au contraire, d'augmenter le nombre de ses meetings. « En dopant sa campagne, Nicolas Sarkozy n'a pas respecté la valeur essentielle de l'égalité entre les candidats », avaient estimé deux procureurs lors des réquisitions. M. Sarkozy avait immédiatement fait appel de la décision, de même que neuf autres prévenus, qui comparaissent également à partir du 8 novembre, et jusqu'au 8 décembre, devant la cour d'appel de Paris.

Nicolas Sarkozy est soupçonné d'avoir financé une partie de sa campagne prési-

dentielle de 2007 grâce à des fonds venus du régime de l'ancien dictateur libyen, Mouammar Kadhafi.

Au terme de dix ans d'enquête, deux magistrats financiers ont signé son renvoi devant le tribunal correctionnel, où il sera jugé pour « recel de détournement de fonds publics », « corruption passive », « financement illégal de campagne électorale » et « association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de dix ans d'emprisonnement ». L'audience se tiendra « entre le 6 janvier 2025 et le 10 avril 2025 » devant la 32e chambre du tribunal correctionnel de Paris, selon le Parquet national financier (PNF).

L'ordonnance de renvoi vise aussi douze autres personnes, parmi lesquelles trois anciens ministres – Claude Guéant et Brice Hortefeux, proches de Nicolas Sarkozy, ainsi qu'Eric Woerth, ex-trésorier de la campagne présidentielle suspecte – et deux hommes d'affaires : le Franco-Libanais Ziad Takieddine, en fuite au Liban, et le Franco-Algérien Alexandre Djouhri, soupçonné d'avoir servi d'intermédiaires. « Il n'y a jamais eu ni de près ni de loin, ni en liquide ni en virement, le moindre centime libyen pour financer ma campagne », s'était défendu Nicolas Sarkozy lors de son audition devant les juges, en octobre 2020.

Le 10 mai 2023, le Parquet national financier avait demandé le renvoi de l'ancien chef d'Etat devant le tribunal correctionnel, estimant que, « s'il semble manifeste que l'intégralité des fonds libyens initialement destinés [à la campagne] n'a pas été mobilisée dans ce but », « des circuits opaques de circulation de fonds libyens [ont] abouti, in fine, à des décaisses d'espèces dans une temporalité et une chronologie compatibles

avec un usage occulte ».

En novembre 2020, BFM-TV et Paris Match publient des déclarations de Ziad Takieddine : l'intermédiaire libanais revient sur ses déclarations faites aux juges entre 2013 et 2020 selon lesquelles il aurait remis à Nicolas Sarkozy, ainsi qu'à ses proches, 5 millions d'euros d'argent libyen, afin de financer sa campagne présidentielle de 2007. Le 6 avril 2021, Mediapart révèle que ce changement serait « [lié] à des promesses financières venues d'intermédiaires proches des réseaux sarkozystes [M. Takieddine étant dans une situation précaire à la suite de la saisie de ses avoirs], mais aussi à un climat de menaces entretenu autour de lui ».

Le Parquet national financier (PNF) ouvre une enquête préliminaire pour « subornation de témoin », puis demande l'ouverture d'une information judiciaire. Dans ce dossier, neuf autres personnes ont déjà été mises en examen, dont une figure de la presse people, Michèle Marchand (dite « Mimi »). Vendredi 6 octobre, l'ancien chef de l'Etat a été mis en examen pour « recel de subornation de témoin » et « participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre l'infraction d'escroquerie au jugement en bande organisée ». Il a également été placé sous le statut de témoin assisté pour « participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre l'infraction de corruption active de personnel judiciaire étranger » au Liban.

A l'approche des élections de 1995, le gouvernement d'Edouard Balladur, dont Nicolas Sarkozy était ministre du budget, aurait accordé des commissions farfelues lors de ventes d'armes au Pakistan et à l'Arabie saoudite. Une partie des sommes serait revenue par des intermédiaires pour financer la campagne présidentielle de M. Balladur, dont M. Sarkozy était porte-parole.

En février 2014, les juges chargés du volet financier de l'affaire de Karachi ont estimé nécessaire l'audition de Nicolas Sarkozy comme témoin assisté. Il a été entendu en mai 2017, afin qu'il s'explique sur l'aval qu'il a donné à ces contrats controversés. En juin 2020, six condamnations ont été prononcées par le tribunal correctionnel dans le volet financier de l'enquête, avec un procès en appel prévu pour le printemps 2024, tandis qu'en 2021 François Léotard et Edouard Balladur ont été relaxés par la Cour de justice de la République.

En marge du procès de Karachi, l'ancien président a également été visé par une enquête pour « violation du secret de l'instruction » en raison d'un communiqué de l'Elysée de 2011 faisant état de l'avancement de la procédure judiciaire, à laquelle l'exécutif n'est pas censé se mêler. En 2023, la cour d'appel de Paris a autorisé trois magistrats à enquêter sur la question.

Un séisme de magnitude 7,1 en mer de Banda secoue l'Indonésie

Le séisme a eu lieu à plus de 345 km des côtes les plus proches et aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée.

Un tremblement de terre de magnitude 7,1 s'est produit mercredi 8 octobre en milieu de journée à l'est de l'Indonésie, au large des Moluques, selon l'Institut américain d'études géologiques (USGS), un séisme survenu loin des côtes et sans déclencher d'alerte au tsunami. La magnitude mesurée dans un premier temps à 6,9 a été relevée à 7,1 par l'USGS. Aucun dégât ni blessé n'a été signalé dans l'immédiat.

Le séisme a eu lieu à 11h53 (4h53 GMT) à 10 km de profondeur, selon l'USGS, à 345 km de l'île d'Amboin et aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée. La secousse a été ressentie dans la ville de Saumlaki, sur les îles Tanimbar et de façon plus faible sur l'île d'Amboin, capitale de la province des Moluques, selon l'agence de géophysique indonésienne BMKG. « Le séisme a été assez intense. Mais les gens ici n'ont pas paniqué. Nous sommes habitués aux tremblements de terre », a indiqué à l'AFP Lambert Tatang, un habitant de Saumlaki, dans les îles Tanimbar.

Activité sismique et volcanique fréquente

« Surtout quand on a su qu'il n'y avait pas d'alerte au tsunami, la vie est revenue à la normale », a ajouté cet habitant de 41 ans. L'Indonésie connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur la « ceinture de feu » du Pacifique, où les plaques tectoniques entrent en collision. En novembre 2022, un séisme de magnitude 5,6 avait causé la mort de 602 personnes sur l'île indonésienne de Java.

Le séisme le plus meurtrier en



Indonésie, survenu au large de Sumatra le 26 décembre 2004, avait fait plus de 230.000 morts jusqu'au Sri Lanka, en Inde et en Thaïlande. Il avait provoqué des vagues gigantesques, jusqu'à 30 mètres de hauteur sur le rivage de Banda Aceh, dans le nord de Sumatra. Il était de magnitude 9,1.

Gare à cette pollution dangereuse qui vient de votre cuisine !

D'après les résultats d'une étude paneuropéenne, plus de la moitié des foyers français cuisinant au gaz est exposée à des concentrations en dioxyde d'azote supérieures au seuil préconisé par l'Organisation mondiale de la santé.

L'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée TNO a placé des capteurs dans les foyers de 7 pays européens afin de mesurer leur exposition au dioxyde d'azote, émis par la cuisson au gaz. Et les résultats sont inquiétants...

Au total, ce sont des foyers de 7 pays (Pays-Bas, Italie, Espagne, Slovaquie, Roumanie, Royaume-Uni et France) qui ont été soumis à cette étude. En France, les scientifiques ont placé des capteurs dans 35 maisons, pendant cinq mois.

Résultats : 53 % des foyers français utilisant la cuisson au gaz, que cela soit des plaques de cuisson ou des fours, dépassent le seuil journalier préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé, pour l'exposition au dioxyde d'azote (NO₂). Plus précisément, les limites journalières de l'OMS ont été dépassées durant 3 des 13 jours de test. A l'inverse, les cuisinières électriques pouvaient être longuement utilisées sans pour autant modifier le niveau de NO₂.

D'après les chercheurs, "les niveaux de concentration en dioxyde d'azote se sont avérés être près de deux fois plus

élevés dans les foyers recourant à des appareils de cuisson au gaz, que dans ceux disposant d'appareils de cuisson électrique". De plus, ils expliquent que "les pics de pollution dans les foyers français qui cuisinent au gaz pouvaient durer plusieurs heures et étaient d'autant plus intenses que les appareils de cuisson restaient longtemps allumés".

Le risque de dégradation de la qualité de l'air intérieur à cause de la cuisson au gaz n'est pas nouveau. L'OMS a déjà alerté à ce sujet, expliquant que les enfants vivant dans des foyers équipés de ce mode de cuisson ont "20 % de risques en plus d'être victimes de maladies respiratoires, à cause du dioxyde d'azote".

Ce gaz entraîne en effet une inflammation des voies respiratoires, une toux, des sifflements, une réduction de la fonction pulmonaire et une augmentation des crises d'asthme, en particulier chez les plus jeunes. D'après une autre étude parue en début d'année, ce sont près de 150 000 enfants qui ont été identifiés comme ayant des symptômes d'asthme, liés à cette exposition.

Pour limiter cette exposition, la ventilation peut être une solution. Mais selon l'étude, elle "n'est pas toujours suffisante pour contrer cette problématique" et les scientifiques rappellent que la présence de NO₂ ne se limite pas à la cuisine mais "qu'elle s'étend dans l'ensemble du foyer", aggravant ainsi le risque d'inhaler ce gaz ailleurs dans la maison.

NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the company **MFS Africa Limited**, by a special resolution, changed its name to **Onafriq Mauritius Limited** as evidenced by the certificate given under the hand and seal of the Registrar of Companies on the 11th October 2023.

Dated this 6th November 2023

CKLB International Management Ltd
Company Secretary

FINAL MEETING AND DISSOLUTION Distribution Africa Limited (In liquidation)

Notice is hereby given that in compliance with Section 151 (1) of the Insolvency Act 2009, a Final Meeting of the above Company will be held at the office of Mr Sivalingum Arnagherry, liquidator c/o Business Financial Services, 4th Floor, Goliva Court, St Jean Road, Quatre Bornes on **Monday 11 December 2023** at 10.00 hours for the following purposes:-

Agenda

1. To take cognizance of acts and doings of the Liquidator.
2. To approve the dissolution and disposals of books of the Company.
3. Any other business.

9 November 2023

Sivalingum Arnagherry
Liquidator

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:

Pratima Devi MARKOSE (born BHOLAH) (W)

Petitioner

V/s

Varghese Pereira MARKOSE (H)

Respondent

NOTICE OF TRIAL

TAKE NOTICE that in virtue of an order made by Honourable Judge of the Supreme Court of Mauritius (Family Division) on the 24th day of January, 2023, it has been ordered Substituted Service of the relevant processes of the Divorce Proceedings and all ulterior process on the Respondent by way of publication of a Notice in two dailies newspapers.

TAKE FURTHER NOTICE you the abovenamed Respondent that the matter has now been fixed for **MERITS on Monday the 08th day of January, 2024 at 10.00 a.m.**, before the Supreme Court (Family Division), situate at Corner Edith Cavell and Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most formally required to attend before the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 09th day of November, 2023.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedral Square, Port Louis.
Petitioner's Attorney

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, ANEM PEARL LTD will apply to the Municipal Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit to operate as (a) Multi-purpose Hall-including wedding hall, (b) Restaurants(excluding liquor and alcoholic beverages without entertainment) and (c)for the installation of a container of length14.7m, width 6.1m and height 2.9m to be used as Dormitory at No. 21/33, Gros Cailloux Street, Pointe aux Sables.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated –25th day of October, 2023.

CN:254/23

IN THE INTERMEDIATE COURT OF MAURITIUS

In the matter of:-

Joonas & Co Ltd. of No.10 Louis Pasteur Street, Port Louis.

PLAINTIFF

versus

Krishnanane Jhagru c/o Jhagru Trading Ltd corner Ratsitatane and Berthaud Streets, Stanley, Rose Hill.
Jhagru Trading Ltd service to be effected at its registered office situated at 20 Duperre Street, Beau Bassin.

DEFENDANTS

NOTICE OF TRIAL TO BOTH DEFENDANTS

Take Notice you, the Defendants Nos.1 and 2, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the Plaintiff has lodged a plaint before the Intermediate Court against you praying for a judgment condemning and ordering either Defendant No.1 or Defendant No.2 to pay to it the sum of Rs.1,532,269.56cs for goods sold and delivered, together with 2% interest monthly as from 31 March 2023 until date of final payment. With costs.

Whereas the said case has been fixed for **MAKE OUT CASE** against both of you before the Intermediate Court situate at Pope Hennessy Street, Port Louis, to Tuesday the **05TH day of December 2023 at 9.30 a.m.** and you are hereby most formally requested, called upon and summoned to be and appear either personally or to be legally represented before Court on the aforementioned day and hour and to inform the Court whether you are resisting the said case or not.

Warning you that the Plaintiff will proceed with its case on the aforesaid day and hour, whether you are present or not. And that in case you are absent the case may proceed as undefended against you and judgment may be delivered against you in terms of the prayers contained in the Plaintiff.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 08th day of November 2023.

Z.I. Salajee, SA
Of, Suite 319, Saint James Court, Saint Denis Street, Port Louis.

PLAINTIFF'S ATTORNEY INSTRUCTING
MS S. CARRIM OF COUNSEL

1. Krishnanane Jhagru c/o Jhagru Trading Ltd corner Ratsitatane and Berthaud Streets, Stanley, Rose Hill, service to be effected by publication in two daily newspapers as per Court Order dated 16.10.2023.
2. Jhagru Trading Ltd service to be effected at its registered office situated at 20 Duperre Street, Beau Bassin.

LEGAL NOTICE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Master and Registrar thereof)

In the matter of:-

Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office
situate at Chaussee Street, Port-Louis.

Plaintiff

Versus

- 1.- Mr. Joseph CODOR; also called Joesph CODOR
- 2.- Mrs. Marie Doris Celia CODOR (born LABONNE), the lawful wife of Mr. Joseph CODOR also called Joesph CODOR both residing at MORC ILOIS LOT No.D40 RUE BARBARA, TOMBEAU BAY and substituted service to be effected upon Mrs. Marie Doris Celia LABONNE in virtue of an Order dated 22 September 2023.

Defendants

TAKE NOTICE FOR THAT:-

TAKE NOTICE, You, Mrs. Marie Doris Celia LABONNE, the Defendant No. 2 in the above matter, residing at Dr. Wiehe Street, Souillac, that on the 5th of May, 2023 has been filed in the office of the Master and Registrar, the Memorandum of Charges (Cahier des Charges) under and pursuant to which shall take place before the Master's Court the sale by levy, prosecuted at the request of the Plaintiff against the defendants, of the hereunder described immovable property, viz:-

DESCRIPTION OF PROPERTY:

DESIGNATION: PROPERTY CHARGED: Une portion de terrain de la contenance de **CENT CINQUANTE ET UN METRES CARRES ET QUATRE VINGT DOUZE CENTIEMES DE METRE CARRE (151.92 m²)**, étant Lot No. D40, située au quartier des Pamplemousses lieudit Baie du Tombeau bornée d'après un rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Louis Maurice Dumazel, Arpenteur Juré, et date du 12/02/1987, enregistré au registre L.S. 23 Numéro 8278 comme suit: Du premier cote, par un chemin de quatre mètres et soixante centimètres de large, des réserves de soixante dix centimètres de large, entre, sur onze mètres et trente-neuf centimètres (11.39m); Du second cote, par le lot No. D 38 sur treize mètres et trente-cinq centimètres (13.35m); Du troisième cote, par le lot No. D 39 sur onze mètres et trente-sept centimètres (11.37m); et Du quatrième cote, par le lot D 42 sur treize mètres et trente cinq centimètres (13.35m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in TV 4099/22 and Pin No. 1217040194.

The above matter was called before the above Court on 25/05/2023, 06/07/2023 and 12/10/2023 for Reading of the said Memorandum of Charges.

NOW TAKE FURTHER NOTICE, that Her Honour, the Master & Registrar of the above Court has now fixed **THURSDAY the 23rd day of November, 2023 at 1.30 p.m before the Master's Court, Courtroom No. 23, 2nd Floor, Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis**, for the Reading of the said Memorandum of Charges, and you may make thereon such observations/objections as you may think fit and further to be present at the time of the reading of the said Memorandum of charges at which time a day shall be fixed for the final adjudication of the said immovable property.

WARNING YOU, the Defendant No. 2 that the Reading of the said Memorandum of Charges will be proceeded with on the day, date and hour aforesaid whether you be present or not.

This publication is being made in virtue of an Order dated 22 September, 2023 by Her Ladyship, Honourable S. B. A. Hamuth-Lauloo, Judge sitting in Chambers.

Under all legal reservations,
Dated at Port Louis, this 06th day of November, 2023.

Me. R. Bucktownsing SA

Orison Legal

Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.

Plaintiff's Attorney

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, Mr. Ruggoo M. Ricardo Jonathan will apply to the District Council of Black River for a Building and Land Use Permit to operate General Retailer of foodstuffs and non-foodstuffs, food-stuff predominant (excluding liquor) at Royal Road, Flic En Flac.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated –05th day of November, 2023

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, Mr. Sheik Mohammad Reza Bhugalee the Municipal Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for a proposed construction at ground floor for commercial use - General Retailer of foodstuffs and non-foodstuffs (excluding liquor) and 1st and 2nd floors for residential purposes at No.11, Diego Garcia Street, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated –05th day of November, 2023.

C1 - Qualification du Bayern Munich pour les huitièmes, après sa victoire 2-1 face à Galatasaray, avec un doublé de Kane

Le Bayern Munich a mis longtemps à faire la différence, mercredi, lors de la 4e journée de la phase de poules de la Ligue des champions. Les Bavarois y sont parvenus dans le dernier quart d'heure. Ils se sont imposés 2-1 à domicile face à Galatasaray avec un doublé de l'inévitable Harry Kane, contre un but de Cédric Bakambu. Les leaders du groupe A sont déjà qualifiés pour les huitièmes de finale.

Comme d'habitude, le Bayern Munich sera au rendez-vous des huitièmes de finale. À l'issue d'un match plaisant à regarder et plein de suspense quant au résultat, les Bavarois ont une nouvelle fois pris le dessus sur Galatasaray, à l'Allianz Arena (2-1). Ils s'en sont remis à un doublé d'Harry Kane, qui est sorti de sa boîte dans les dix dernières minutes pour écœurer des Turcs vaillants ce mercredi.

Cédric Bakambu est parvenu à réduire l'écart pour y croire dans les ultimes secondes, mais c'était trop tard. Avec ses douze points pris en quatre journées, le Bayern Munich, leader du groupe A, poursuit donc sa route en Ligue des champions, quand Galatasaray devra batailler pour arracher l'autre ticket.

Une chose est sûre : les supporters venus s'amasser dans le stade de Munich



en ont eu pour leur argent. Car c'est peu dire que le Bayern et Galatasaray ont offert un beau spectacle pendant l'intégralité du match. Avec finalement le même scénario qu'à aller, à savoir des Trucs prêts à partir au combat en pressant très haut, mais des Allemands qui auront finalement le dernier mot. La première période, étonnamment terminée sur un score nul et vierge, a mis

en évidence les gardiens. Fernando Muslera a eu fort à faire face à Harry Kane (5e) et Leroy Sané (14e, 30e). De son côté, Manuel Neuer a dû s'employer face à Mauro Icardi (43e).

Le Bayern, L'Éternel qualifié

Si le Bayern Munich a parfois eu du mal à installer son jeu, il s'est procuré des situations très franches, qui auraient mérité un

peu plus de réussite, à l'image de ce poteau trouvé par Kane peu après le retour des vestiaires (53e). L'efficacité n'a pas été plus clément avec les Turcs, qui ont cru marquer grâce à Lucas Torreira avant qu'une position de hors-jeu pour quelques centimètres ne soit sifflée contre Icardi (62e). La rencontre aurait vraiment pu basculer dans un camp ou dans l'autre. Mais le rapport de force a fini par définitivement tourner en faveur des hommes de Thomas Tuchel, grâce à l'inévitable Kane.

L'ancien joueur de Tottenham a d'abord profité d'un coup franc de Joshua Kimmich déposé sur sa tête pour ouvrir le score, même si le VAR a dû s'y prendre à deux fois pour valider le but (1-0, 80e). Il est ensuite venu punir une défense un peu trop passive sur une action rapidement jouée avec Thomas Müller et Mathys Tel, passeur décisif sur l'action (2-0, 86e).

On croyait que les Turcs étaient assommés mais Cédric Bakambu a redonné un peu de foi à son club (90e+3), avant que Neuer ne fasse la dernière sortie qu'il faut (90e+5). Ce fut donc dur pour le Bayern Munich, qui est malgré tout assuré de finir premier du groupe A en raison de la victoire surprise de Copenhague face à Manchester United (4-3). La bataille pour la deuxième place s'annonce en revanche palpitante, les trois autres équipes se tenant en un petit point.

Copenhague 4-3 Manchester United Un affrontement dramatique

Ce fut un affrontement passionnant, palpitant et dramatique en UEFA Champions League. Le FC Copenhague a finalement dominé cette rencontre épique 4-3 grâce à un superbe vainqueur tardif, mais seulement après que Marcus Rashford ait reçu un carton rouge pour l'équipe d'Erik ten Hag, qui est sortie du mauvais côté du résultat. Ce fut une soirée mémorable dans la capitale danoise alors que Copenhague sortait victorieux de ce thriller de sept buts.

Les buts tardifs de Lukas Lerager et Roony Bardghji ont permis au FC Copenhague de remporter une victoire mémorable en UEFA Champions League, augmentant ainsi la pression sur Manchester United et Erik ten Hag.

Le Bayern Munich étant désormais qualifié, les équipes de ce soir, ainsi que Galatasaray, se disputeront les places pour les huitièmes de finale et la Ligue Europa avec seulement un point les séparant et United doit jouer ses deux matches restants sans Marcus Rashford, expulsé ce soir.

United a bien commencé le match, un beau mouvement culminant avec une

frappe pour Rasmus Hojlund à la troisième minute. Puis, à la 28e minute, Hojlund a marqué à nouveau et le match semblait sûr – mais étant donné que United est expert dans l'art de tendre ses propres pièges, et bien sûr juste avant la mi-temps, Marcus Rashford a été expulsé.

Juste une minute plus tard, Mohamed Elyounousi a retiré un but, et après neuf des 13 minutes de temps additionnel en première mi-temps, Harry Maguire a concédé un penalty ; Diogo Goncalves l'a ramené à la maison.

United, cependant, a bien commencé la seconde période et a pris l'avantage avec son propre penalty, la tête de Maguire frappant le bras de Lerager ; Fernandes a inscrit le penalty dans le toit du filet et United avait quelque chose à quoi s'accrocher.

Mais ils n'ont pas pu le conserver, Diogo Dalot perdant Lerager au deuxième poteau à la 83e minute avant que le remplaçant Bardghji ne marque un but gagnant à la 87e qui a ravi le Parken.

Man Utd perd à nouveau dans des circonstances étranges

La capacité de Manchester United à perdre des matchs de football de manière invraisemblable est absolument étonnante.



Souvent cette saison, ils ont mal commencé, mais ici, ils ont mené 1-0 en trois minutes et 2-0 en 28, puis ont mené après 82, pour ensuite perdre à nouveau.

Bizarrement, comme lors du match à domicile contre Galatasaray, United a joué un football décent, mais même s'ils n'ont pas eu de chance avec le carton rouge, le manque de cruauté et de qualité leur a coûté cher, comment peuvent-ils le récupérer ?

Ten Hag doit commencer à choisir sa meilleure équipe, pas une équipe qui, selon lui, peut faire le travail. Il n'y a aucune circonstance dans laquelle Jonny Evans est

un meilleur choix que Raphael Varane, et aucun milieu de terrain n'exige Scott McTominay ; Diogo Dalot a prouvé à maintes reprises qu'il n'était pas assez bon, alors Sergio Reguilón pourrait tout aussi bien tenter le coup ; et Kobbie Mainoo est jeune, mais tout ce qui manque au milieu de terrain de United.

Sinon, United doit tenir le coup car, une fois Luke Shaw et Lisandro Martinez de retour, ils peuvent former une équipe décente ; la question est de savoir si la pression exercée sur eux et sur leur manager devient entre-temps intolérable.

Arsenal 2-0 Séville

Leandro Trossard et Bukayo Saka donnent une belle victoire aux Gunners

Leandro Trossard et Bukayo Saka ont réalisé des performances remarquables et ont marqué les buts alors qu'Arsenal battait Séville 2-0 dans le groupe B de la Ligue des champions. Cette victoire amène les Gunners à neuf points après quatre matchs. Les hommes de Mikel Arteta accueillent ensuite le RC Lens aux Emirats. Discovery+ est la plateforme de streaming de TNT Sports, le seul endroit pour regarder l'UEFA Champions League en direct.

Une équipe d'Arsenal mature et com-

posée a fait un pas de plus vers les huitièmes de finale de la Ligue des champions en remportant une victoire 2-0 sur Séville.

Les Gunners, qui disposaient de 68 % de possession en première mi-temps, étaient en tête dès le départ à l'Emirates Stadium, Kai Havertz étant coupable d'avoir raté un premier gardien à bout portant.

Un certain nombre d'autres occasions à l'intérieur de la surface ont été gaspillées car les hôtes étaient coupables de ne pas

avoir touché la cible, mais ils ont finalement fait valoir leur domination lorsque Leandro Trossard s'est converti à bout portant après un bon travail de Jorginho et Bukayo Saka.

Il a fallu un certain temps pour que la seconde arrive, car les hôtes ont souvent eu du mal avec leur dernier ballon malgré de nombreuses positions prometteuses, mais Saka l'a finalement obtenu avec une finition catégorique au milieu de la seconde mi-temps.

Cela a bel et bien mis le match au lit,



Séville offrant peu de résistance alors qu'ils sortaient du match avec un gémissement, ne parvenant pas à enregistrer un tir avant la 97e minute.

Ligue des champions

Lens tombe pour la première fois en Europe

Invaincus après trois rencontres, les Sang et Or ont concédé leur première défaite face au PSV Eindhoven (0-1). Mais la qualification est encore possible.

Lens voulait croire en sa bonne étoile européenne. Après la phase aller, les Sang et Or étaient invaincus et pouvaient se rapprocher de la qualification en cas de bon résultat en terre néerlandaise. L'entame de match est d'ailleurs convaincante : lancé en profondeur, Elye Wahi ne réussit pas à s'imposer face à la défense centrale du PSV (2e). Irrésistible en championnat, le club d'Eindhoven veut enfin lancer sa saison en Ligue des champions après avoir engrangé seulement deux points en trois rencontres.

De Jong forte tête

Après avoir repiqué dans l'axe, Bakayoko adresse un superbe centre du pied gauche qui trouve la tête de Luuk de Jong devant Damso. Le capitaine du PSV réussit à tromper Brice Samba avec l'aide de la barre transversale (1-0, 12e). C'est la quatrième fois que les Lensois concèdent l'ouverture du score et lors des trois premiers matchs, les hommes de Franck Haise ont toujours su relever la tête. Un nouveau teste démarre pour eux ce soir au Philips Stadion.

La tension et l'intensité montent d'un cran entre les deux équipes. Les coups et



les cartons jaunes commencent à pleuvoir, Danso, Sotoca Wahi et Machado sont ainsi avertis côté lensois. Le Racing réussit tout de même à se procurer une occasion dangereuse : côté droit, Abdul Samed s'échappe après une faute sur Thomasson.

L'international ghanéen voit son centre échapper à tout le monde sauf à Machado qui arrive comme un boulet de canon. Malheureusement le Lensois n'arrive pas à cadrer (44e). Le Racing rentre au vestiaire avec un but de retard et surtout une nervosité qui doit redescendre.

Le début de la seconde période ne voit pas Lens repartir du bon bout. Le club de l'Artois a toujours autant de mal face au pressing néerlandais et il faut un Brice Samba vigilant sur une frappe d'Hirving Lozano (58e) pour empêcher un écart plus conséquent. Drôle de constat dans cette rencontre : les Sang et Or glissent énormément. S'il pleut de manière abondante sur le Philips Stadion, les Lensois ont plus de mal que leurs adversaires à tenir debout. Nouvelle preuve à l'heure de jeu avec Machado qui rate une belle opportunité en perdant l'équilibre (60e).

Huit cartons jaunes et un rouge pour les Lensois

Franck Haise procède à des changements pour éviter la première défaite européenne de la saison. L'un des nouveaux entrants Angelo Fulgini s'illustre sur un coup franc lointain, détourné en corner par Walter Benitez (68e). Brice Samba est encore une fois décisif pour repousser le but du break avec Lozano qui oublie totalement Bakayoko sur le coup (80e).

Bien plus présent sur les dix dernières minutes, le Racing va s'offrir sa plus belle occasion avec Guilavogui qui trouve le poteau, malgré un angle de frappe idéal (87e), derrière Fulgini est trop court pour reprendre. Ce même Guilavogui va laisser ses partenaires en infériorité numérique dans le temps additionnel après avoir reçu un deuxième avertissement. Lens a encore eu une dernière opportunité mais Tillman repousse sur sa ligne une tête de Danso sur corner (90e).

Lens s'incline donc pour la première fois de la saison mais tout reste jouable pour la qualification en huitièmes de finale. Si Arsenal a pris ses distances en tête du groupe avec neuf points, les hommes de Franck Haise comptent cinq points avant les deux dernières journées. Au programme un déplacement à l'Emirates fin novembre avant de recevoir Séville pour la dernière journée, le 12 décembre.

Le Naples de Garcia retombe dans ses travers face à l'Union Berlin (1-1)

Alors qu'il restait sur trois victoires et un match nul depuis la dernière trêve internationale, le Napoli a connu un coup d'arrêt ce mercredi soir en concédant un score de parité sur sa pelouse face à l'Union Berlin (1-1), qui n'a plus gagné depuis le 26 août. En l'emportant, les hommes de Rudi Garcia se seraient ouverts la voie pour les huitièmes de finale de la C1.

Naples est retombé dans ses travers devant son public en concédant le nul (1-1) face à l'Union Berlin qui restait sur douze défaites de suite, mercredi lors de la 4e journée de la Ligue des champions. Alors qu'ils auraient pu entrevoir les 8e de finale en cas de succès, Rudi Garcia et ses joueurs vont devoir lutter jusqu'à la 6e et dernière journée pour rester en lice dans la compétition-reine. Ils sont certes 2e du groupe C avec sept points, mais Braga, 3e avec trois points avant d'affronter le Real Madrid dans la soirée, peut toujours les dépasser.

Plus grave, ils ont déçu une nouvelle fois leurs supporters qu'ils avaient laborieusement rassurés depuis la trêve internationale d'octobre avec trois victoires et un nul. Car ce nouveau score de parité à domicile contre une équipe qui n'avait plus marqué depuis tout juste un mois et dont le dernier succès remonte à fin août, a tout d'une défaite. Les

champions d'Italie en titre ont pourtant dominé, mais ils ont montré, en l'absence de Victor Osimhen, en seconde période des signes de fatigue et un manque d'idées inquiétant.

Le défenseur brésilien Natan a cru ouvrir la marque à la 24e minute, mais sa tête a été repoussée par le montant droit du but de Frederik Ronnow, battu. C'est ensuite le VAR qui a sauvé l'Union Berlin (30e) en invalidant le but d'Andre Anguissa, puisque son capitaine Giovanni di Lorenzo s'était appuyé sur les épaules d'un défenseur de l'Union pour lui adresser un centre de la tête.

L'ouverture, méritée, du score est venue de l'aile gauche, sur un centre de Mario Rui, coupé au premier poteau par Matteo Politano, son sixième but de la saison (39e). Il a fallu attendre le temps additionnel pour que les Berlinois inquiètent véritablement Naples sur un coup franc de Josip Juranovic.

11 Ultras de l'Union Berlin arrêtés

La seconde période a débuté par un coup de tonnerre : sur un long renvoi, David Fofana a pris de vitesse la défense de Naples et a égalisé en deux temps après un arrêt d'Alex Meret face à Sheraldo Becker (52e). Au final, Naples ne gardera décidément pas un bon souvenir de ses visiteurs allemands. Les 2.500 supporters de l'Union se



sont signalés durant la rencontre en faisant exploser à de nombreuses reprises de bruyants pétards.

Dans la nuit de mardi à mercredi, environ 300 d'entre eux avaient saccagé des voitures et du mobilier urbain avant d'attaquer des policiers "avec des pavés, des matraques, des barres de métal et de bois et des engins pyrotechniques", avait expliqué plus tôt la police napolitaine. Onze de ces ultras ont été arrêtés.

La Real Sociedad gifle Benfica et se qualifie

Dominateur toute la première période et même devant au tableau d'affichage, Naples n'a finalement pas réussi à battre l'Union Berlin à domicile (1-1) et n'a pas encore son billet pour les 8es de finale. Un précieux sésame que tient la Real Sociedad, brillante vainqueur de Benfica 3-1.

Soirée très attendue du côté de Naples, qui pouvait faire un très grand pas vers les 8es de finale en cas de succès face à l'Union Berlin. 2e de la poule au coup d'envoi, à 3 points du Real, et avec une avance similaire sur Braga, qui se déplace dans la capitale espagnole ce soir, le champion d'Italie partait dans le rôle du favori ce soir face à une équipe sur 12 défaites de suite ! La tendance se confirmait d'ailleurs dès les premières minutes avec quelques situations chaudes que Raspadori (3e), Rahmani (5e), Kvaratskhelia (7e) et surtout Zieliński (16e) ne concrétisaient pas. La tête de

Natan, elle, finissait sur le poteau (24e) et quand Zambo Anguissa pensait ouvrir le score, la VAR le lui refusait (31e).

Logiquement, les Allemands finissaient par craquer sur un centre à ras de terre dévié de manière heureuse dans le but par Politano (1-0, 39e). Paradoxalement, l'ouverture du score avant la pause calmait les ardeurs napolitaines, comme si le travail était déjà accompli. L'Union profitait de l'acalmie pour enfin se montrer. Juranović donnait le ton de la seconde période en frappant son coup-franc sur le poteau (45e+7). La prochaine fut déjà la bonne. Sur un contre emmené en deux passes, David Datro Fofana égalisait (1-1, 52e). La défense vivait un moment de flottement (55e), tandis que l'animation offensive se détériorait. Sur la dernière demi-heure, seuls Kvaratskhelia se distinguaient par deux fois (82e, 90e+5) et Cajuste avec cette reprise dangereuse (90e+3). Le club de la capitale allemande obtient un nul et aurait même pu ramener plus en jouant mieux un

ou deux contres. C'est déjà bien de mettre fin à une terrible série même si ce nul signifie l'élimination de la C1. Pour Naples, il est temps qu'Osimhen revienne.

La Real déjà qualifiée, Benfica éliminé

Dans l'autre rencontre de ce début de soirée, direction le groupe D, où ce fut bien moins serré entre la Real Sociedad et Benfica, toujours à la recherche de ses premiers points dans cette campagne de Ligue des Champions, après avoir atteint les quarts de finale l'an passé. Mais comme lors des premiers matchs de poules, rien ne s'est passé comme prévu pour les Portugais. En vingt grosses minutes, ils se sont même rendus la tâche impossible, pris dans une véritable tornade de buts. Le calvaire a débuté dès la 6e minute avec la tête victorieuse de Merino suite à un mauvais renvoi d'Otamendi (1-0). C'est ensuite l'ancien Monégasque Florentino Luis qui commettait l'irréparable en dosant mal sa passe en retrait. Oyarzabal n'en demandait pas

tant et trompait Trubin (2-0, 11e).

Si la VAR refusait à Merino le doublé (15e), elle n'avait pas son mot à dire en revanche sur le but signé Barrenetxea, d'une belle conclusion du droit (3-0, 21e). Cette première période aurait même pu être pire puisque Brais Méndez manquait son penalty en tirant sur le poteau (29e). Oyarzabal aussi aurait pu corser l'addition (41e) mais c'est finalement Rafa Silva en seconde période qui réduisait la marque (3-1, 49e), rendant le score un peu moins lourd. Ce but n'a même pas eu don de relancer les Águias, malgré une opportunité d'Otamendi (58e).

Les Basques remettaient le pied sur le ballon pour mieux contrôler les débats et s'assurer un nouveau succès dans cette Ligue des Champions, qui vient valider la qualification pour les 8es de finale. De son côté, Benfica est éliminé mais peut encore jouer la 3e place.